



Suppression de vacances scolaires dans une école privée

Par **azerty1234**, le **19/01/2015** à **11:39**

Bonjour,

Je suis étudiant en école privée d'ingénieur (école à Bac+5). En début d'année, on nous a transmis un calendrier scolaire avec des dates de vacances, notamment une semaine en février.

Suite à ces dates, les étudiants ont pris leurs dispositions pour ces vacances (billets de train et d'avion).

Cependant, le directeur des études a décidé, du jour au lendemain, de supprimer ces vacances.

Est-il en droit de faire ça ? Comment pouvons nous réagir ?

Merci d'avance,
Cordialement.